

ABONNEMENTS

En un an... Six mois... Trois mois

Poste... Un an... Six mois... Trois mois

A SAUMUR... Chez tous les Libraires

Chef DONGRELL et DULLIER... Place de la Bourse, 39

A EWIG... Rue Talbot, 20

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annales, la ligne... Réclames... Faits divers

RESERVES SONT FAITES... Du droit de refuser la publication

Les articles communiqués... doivent être remis au bureau

On s'abonne... A PARIS

Chef M. HAVAS-LAPITE et Co... Place de la Bourse, 8

L'abonnement continu jusqu'à réception d'un avis contraire... L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

5 Janvier 1878.

Chronique générale.

Les événements menacent de plus en plus de se dérouler trop rapidement au gré des satisfactions du centre gauche et de certains conservateurs toujours enclins à penser que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Voici déjà qu'il est question d'un remaniement du ministère. On va dire que ce sont les réactionnaires qui propagent cette rumeur ; du moins ne sont-ils pas seuls à la considérer comme vraisemblable.

Une feuille démocratique résume ainsi ce qui se raconte à cet égard :

- On dit qu'à cause de la résistance de M. Dufaure à faire, dans le personnel de la magistrature les changements réclamés par l'opinion publique, M. Bardoux quitterait le portefeuille de l'instruction publique pour prendre celui de la justice, M. Dufaure prendrait alors le portefeuille des affaires étrangères, en remplacement de M. Waddington qui redevenirait ministre de l'instruction publique.

Ces « nouvelles » sont-elles exactes ? Nous l'ignorons ; mais l'attitude que la presse de gauche prend déjà vis-à-vis de M. Dufaure est assurément de nature à les accréditer. Le garde des sceaux n'est pas uniquement en butte aux récriminations et aux sarcasmes des organes de l'intransigeance. Les opportunistes eux-mêmes commencent à lui adresser des sommations qui, pour être respectueuses dans la forme, n'en sont pas moins péremptoires. On trouve qu'il ne se presse pas assez d'épurer les parquets, M. de Marcère n'y a pas mis tant de façons pour changer tout le personnel administratif, et c'est un exemple que le président du conseil est invité à suivre au plus vite.

« Les circulaires de M. Dufaure, dit la République française, sont destinées à rester à l'état fâcheux de lettre morte s'il ne se décide pas promptement à avoir recours aux procédés employés par M. le ministre de l'intérieur, et qui, seuls, ont une valeur effective. »

Ceci fait allusion à la circulaire relative à l'enquête. Cette circulaire elle-même est loin de contenter les républicains, bien que ceux qui veulent passer pour de profonds politiques affectent d'y applaudir.

Aujourd'hui, le conseil des ministres a dû tenir une importante séance pour discuter diverses questions relatives à la rentrée des Chambres. M. Dufaure devait proposer à ses collègues de demander à la Chambre des députés la discussion du budget tout entier.

Par décret du Président de la République, en date du 31 décembre, M. Fournier, ministre plénipotentiaire de 4^e classe, a été nommé ambassadeur de France près S. M. l'empereur des Ottomans.

L'INCIDENT DE LA MADELEINE.

Il n'est question depuis hier matin, dans les sphères politiques, que de l'altercation plus que vive qui a eu lieu jeudi soir, dans un salon semi-officiel de la place de la Madeleine, entre un membre influent du Comité des Dix-Huit et une sommité ministérielle.

Voici une partie de l'altercation en question :

« Nous avons reproché, disait l'excellence, avec raison au ministère du 16 mai d'avoir violé la Constitution et trahi leurs devoirs, parce qu'ils avaient supprimé la Chambre ; vous autres, vous voulez vicier la Constitution en vous plaçant au dessus des

trois pouvoirs légaux. Le 13 décembre a rétabli la situation politique à son état normal ; vous voulez la changer en Convention ; cela ne peut pas et ne doit pas durer. »

« Cela durera quand même, a repris l'honorable député, car nous vous briserons au premier jour. »

C'est à ce moment que le maître de maison est intervenu en changeant le thème de la conversation.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Le bruit s'est répandu que le roi d'Italie, aux réceptions officielles du 1^{er} janvier, avait prononcé des paroles inquiétantes.

L'Agence Havas a publié en effet un télégramme de Rome que le roi « a constaté que les temps sont difficiles. »

La même Agence nous transmet la dépêche suivante de Rome :

« L'Italie dément le bruit que le roi ait prononcé mardi des paroles belliqueuses à l'occasion des réceptions du jour de l'an. »

Le roi, parlant de la situation difficile de l'Europe, s'est borné à recommander l'union aux représentants de la nation.

« L'Italie déclare complètement inexacts les bruits relatifs aux prétendus armements que ferait le gouvernement, ainsi que les intentions belliqueuses que l'on prête à l'Italie. »

Enfin il est également inexact que les ministres aient eu avec M. Gambetta des entrevues où ils se seraient occupés de la question d'une alliance avec la France ou d'une attitude à prendre en prévision d'événements prochains.

« M. de Noailles a donné mercredi soir un grand dîner en l'honneur de M. Gambetta, parti le lendemain pour Nice. »

Nous ferons observer que le démenti n'émane que du journal l'Italie, feuille dévouée au ministère, et qu'il ne porte pas du tout sur les paroles attribuées au roi par la dépêche de l'Agence Havas. Il reste acquis, d'a-

près l'Italie elle-même, que le roi a reconnu que la situation est difficile.

Nous attendrons, pour connaître la vérité, d'avoir sous les yeux le texte officiel du discours du roi, si toutefois il est publié.

Quant au banquet donné par le marquis de Noailles à M. Gambetta, nous nous demandons si M. Gambetta a une mission officielle ou officieuse, s'il représente à quelque titre notre cabinet, pour que notre ambassadeur fête par un grand dîner son séjour à Rome ?

Il est beaucoup question en ce moment de M. de Cisse pour remplacer M. le général de Ladmirault au poste de gouverneur de Paris.

Nous avons dit que le ministère avait invité don Carlos à quitter la France ; nous avons annoncé également le départ du duc de Madrid pour l'Angleterre.

Nous apprenons aujourd'hui l'arrivée à Paris de M. Emilio Castelar, qui avait été expulsé de France en juin dernier.

Grande et vive discussion dans le camp des radicaux au sujet de la vacance du siège électoral de Bordeaux par feu M. M^{re} M. Gambetta avait promis à M. Yves Guyot de le faire porter comme candidat ; tandis que les députés de l'extrême gauche veulent à tout prix prendre le major Labordère.

ECHÉC DE LA MISSION GAMBETTA.

Nous lisons dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Nous avons hésité à révéler les informations que notre correspondant de Rome nous avait adressées sur le but confidentiel du voyage de M. Gambetta ; mais aujourd'hui que nous avons pu avoir la confirmation des faits révélés, nous n'attendons pas d'être devancés par nos confrères.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES AVENTURES

D'UN COLON ALGÉRIEN.

Sa lettre écrite et partie, Thomas se sentit plus vaillant et plus léger. Il avait la conscience d'avoir accompli un devoir en appelant près de lui sa famille ; il était content.

Il n'avait qu'un souci, c'était de savoir combien de semaines s'écouleraient avant qu'il reçût une réponse.

Cependant la fondation d'un village avait été décidée par le gouvernement non loin de sa propriété, dont, à cette occasion, l'administration des domaines lui avait enlevé une parcelle.

« Laisse-les faire, avait dit Thomas, en bon calculateur, au vieil Hadj-Mohammed qui se désespérait et voulait plaider ; ce village nous vaudra un marché de plus et des bras pour nos cultures. La djebda qu'on t'a prise te sera bien payée si la valeur des neuf autres est doublée ou triplée.

L'Arabe ne regardait pas si loin dans l'avenir. Il voulait à toute force donner signe de vie, et, pour cela, aller à Constantine avec Thomas, dont la qualité de Roumi imposerait probablement à cet insatiable Sidi-Domino. Il ferait, en même temps, procéder à la régularisation de l'acte du thaleb.

Thomas résista tant qu'il put. Il attendait d'un jour à l'autre la réponse de sa mère et de sa sœur.

Que deviendraient ces pauvres femmes à Philippeville s'il n'était pas là pour les recevoir au jour de leur arrivée ? Il fallut pourtant se résigner.

Hadj-Mohammed lui prouvait, en comptant les jours sur ses doigts, qu'ils avaient le temps de faire deux ou trois fois le voyage de Constantine avant que la réponse de sa mère pût lui parvenir.

Quand l'excursion fut décidée, Hadj-Mohammed se rendit dans la tribu qui avait ses tentes sur l'autre versant du coteau, et dit au cheick :

« Frère, je vais en pèlerinage à la grande mosquée de Constantine. J'emène Thomas. Nous serons absents cinq ou six jours. Si à mon retour je trouve ici deux arbres au lieu d'un, cent moutons au lieu de cinquante, et de toutes choses en plus. S'il y en a moins, le prophète les fera payer au quadruple le jour du jugement. S'il n'y a rien de plus, rien de moins, je te donnerai ce qui sera juste pour la peine. »

Le cheick consentit.

Thomas avait eu trop de bonheur. Trop de bonheur s'expie toujours.

Le bon Hadj-Mohammed ne put supporter la fatigue du voyage ; il mourut subitement, avant d'avoir atteint Constantine.

Thomas se trouva en un cruel embarras. Il était dans un pays où les lieux-habités ne sont pas multipliés comme dans notre France, et où, par suite, il ne suffit pas de franchir une courte distance pour trouver des moyens de constatation du moindre événement.

De plus, en Algérie, l'administration est, avec juste raison, extrêmement sévère en matière de crimes contre les personnes.

Quand il fut bien sûr que son ami n'existait plus, il recharga le corps sur l'un des ânes et se dirigea vers un énorme olivier isolé au milieu d'un champ de broussailles. Arrivé là, il étendit à l'ombre la dépouille intacte d'Hadj-Mohammed, la couvrit de branches garnies de leurs feuilles et revint s'asseoir sur le bord du chemin pour attendre quelque voyageur qu'il pût prendre à témoin.

Il était là depuis très-longtemps, faisant de bien amères réflexions, lorsqu'il aperçut un chien boiteux, trottant la queue basse, le museau rasant le sol et comme suivant une piste.

L'animal était vieux, maigre et d'une saleté qui ne lui laissait plus guère de ressemblance avec le

magnifique Pluton dont l'amitié avait facilité les débuts de Thomas en Algérie.

Thomas ne put cependant se défendre de l'idée que c'était Pluton, le bon Pluton.

Il l'appela. Le chien retourna la tête, serra la queue et courut plus fort.

Pluton ! Pluton ! cria de nouveau Thomas.

Le chien s'arrêta, regarda, flaira le vent.

Thomas siffla, et l'animal s'assit, leva le museau et se mit à hurler.

Thomas s'était approché en le flétant de la voix et du geste ; l'animal remua la queue, se coucha à plat-ventre et lui lécha les mains, les pieds ; en aboyant avec une joie convulsive.

Un Arabe accourait brandissant son bâton, poussant des cris furieux.

Pluton, repris par la peur, cherchait à s'échapper.

Thomas le retint, l'attacha entre ses deux ânes, et fut au-devant de l'Arabe.

« Combien veux-tu de ce chien ? lui dit-il. »

Cette question apaisa soudainement cet homme. « C'est un voleur, répondit-il ; donne-m'en un boudjou et emmène-le bien loin. »

« Voilà un boudjou, dit Thomas. Y a-t-il longtemps que tu es le maître de cette bête ? Comment est-elle venue chez toi ? »

« Chez moi ? répliqua l'Arabe qui avait empo-

» Les amis et journaux au service de M. Gambetta avaient affirmé que l'ex-dictateur mettrait à profit les vacances parlementaires de Noël pour aller rétablir sous le ciel de l'Italie, aussi clément que celui de Saint-Sébastien, sa santé menacée depuis longtemps par une laryngite. Le fait était inexact, M. Gambetta n'a fait que traverser en courant Gènes et Pise, afin d'arriver immédiatement à Rome, première étape de son voyage.

» A Rome, M. Gambetta s'est rendu une première fois chez M. Depretis, le président du conseil des ministres, qui n'a pu le recevoir le soir. Il revint au ministère en compagnie de M. Crispi, et M. Depretis reçut M. Gambetta.

» Que s'est-il passé dans cette entrevue? Nous en ignorons les détails; mais le fait vrai est que M. Depretis s'est refusé d'accompagner M. Gambetta à Turin auprès du roi Victor-Emmanuel.

» M. Gambetta a quitté aussitôt Rome très-mécontent, en prenant toutefois la route de Turin. Y a-t-il vu le roi?

» Nous ne le pensons pas. En tout cas, nous étonnerons bien des lecteurs en affirmant que M. Gambetta devait traiter la question du conclave. Nous entrerons dans de plus amples détails sur la deuxième partie de la mission Gambetta, identique à celle que M. Crispi a essayé de traiter à Berlin.

Les amis de M. Gambetta se montrent très-satisfaits du voyage de leur maître en Italie; ils affichent des airs de suffisance et veulent faire croire qu'une mission secrète lui a été confiée.

Cependant le retour précipité de M. Gambetta à Paris était assez commenté avant-hier dans quelques groupes politiques; il paraîtrait, en effet, que M. Gambetta, ayant appris en route que des difficultés ministérielles menaçaient à l'horizon, serait rentré par le plus court chemin afin de surveiller ce qui se passe.

Encore l'incident de Limoges :

Une dépêche de Bordeaux porte que le général de Rochebouët, recevant le maire de Bordeaux, aurait dit :

« Les bruits qui courent sur l'affaire de Limoges ne sont pas sérieux. Les ordres déjà donnés sont la répétition de ceux de troubles. Ils étaient simplement défensifs. Ils n'avaient pas pour but d'attaquer, mais de résister à une attaque. »

Le général aurait ajouté :

« Je ne me laisserai jamais entraîner dans cette voie. Je n'ai pas songé plus que vous à faire un coup d'Etat, ni pour les bonapartistes, vous savez ce que je pense d'eux; ni pour d'autres, vous savez comme moi qu'ils sont impossibles. Jamais le Maréchal et son cabinet n'ont pensé faire un coup d'Etat; au contraire, le cabinet a conseillé au Maréchal de former un ministère pris dans la majorité du Parlement. »

ché l'argent. Elle ne va pas plus souvent à ma tente qu'aux autres; elle rôde par ici depuis des mois. Elle vit aux dépens de tout le monde. Méfie-toi, c'est un sorcier.

— Je suis plus grand sorcier, répondit Thomas avec un sang-froid mystérieux qui donna beaucoup à réfléchir à l'Arabe et lui fit considérer le Roumi avec une crainte respectueuse.

— C'est égal, reprit-il, méfie-toi. Il est peut-être plus puissant que toi. On dit qu'il courait dernièrement le pays avec un Roumi qu'il a dévoré si complètement que la justice n'a jamais pu retrouver vestige du moindre de ses os.

Thomas présuma que son ancien patron, M. Ferrand, avait été, comme lui, victime d'un assassinat.

Il n'était pas trop rassuré, malgré sa bravoure. Ses deux ânes pouvaient tenter autant que l'avaient fait jadis ses deux barils, et l'endroit ne paraissait pas plus sûr que celui où il avait été relevé par Hadj-Mohammed.

Il fit bonne contenance pourtant, et d'autant plus facilement qu'il voyait poindre à l'horizon, au sommet de la route, le burnous rouge d'un spahi, d'un membre de cette espèce de corporation militaire indigène organisée par nous et si redoutée des indigènes.

Quand le spahi fut à portée de la voix, il le hélâ.

La Gironde annonce que le général de Rochebouët aurait demandé l'autorisation de poursuivre le *Moniteur universel*, celui de tous les journaux qui lui avait prêté dans l'incident de Limoges le rôle le plus odieux.

Le général de Wimpfen a publié dans son journal ordinaire une lettre par laquelle il reconnaît devant ses troupes, à lui, le major Labordère destitué.

Nous ne reproduisons pas ce document : tout cela est trop honteux. Nous aimons mieux jeter un voile sur de pareilles tristesses.

Nous lisons dans le *Français* :

« Nous n'avons aucun goût à relever les antécédents de quelques-uns des personnages auxquels le ministère se plaît à déléguer ses pouvoirs. Il y aurait pourtant parfois des renseignements instructifs à noter. C'est ainsi que, dans un chef-lieu important d'arrondissement, siège d'un évêché, M. de Marcère vient de confier la mairie à un individu qui a été suspendu de ses fonctions d'avoué, il y a cinq mois, pour indécence personnelle. »

Le *Français* est vraiment bien naïf dans ses étonnements.

Le peintre Gustave Courbet est décédé lundi matin à cinq heures, près de Vevey, à la suite d'une longue maladie.

Il était né à Ornans (Doubs), le 10 juin 1819; il commença ses études au séminaire de Besançon.

Arrivé à Paris pour y faire son droit, il se livra à l'étude de la peinture et aborda le drapeau du réalisme.

Ses principaux tableaux furent :

L'Après-dîner à Ornans, l'Enterrement à Ornans, les Baigneuses, Jean Journet, la Vallée de la Loire, la Remise du chevreuil, le Sonneur de trompe, le Combat de cerfs, les Lutteurs, les Demoiselles de village, la Source de la Loire, la Biche forcée à la neige, le Renard dans la neige, et cinquante autres charmantes toiles; des Marines, des Sous bois, des Portraits, etc.

Il refusa en 1869 le croix de la Légion d'Honneur, après l'avoir demandée par écrit.

On connaît son rôle dans le déboulonnement de la colonne, qu'il trouvait anti-artistique, et au sommet de laquelle ses courtisans lui proposaient de remplacer par sa statue celle de Napoléon I^{er}, ce qu'il n'acceptait qu'avec une certaine réserve.

On lit dans le *Réveil* du 14 nivôse an 86 :

« Aujourd'hui jeudi, à onze heures du matin, les amis de Gustave Courbet accompagneront sa dépouille mortelle au cimetière de la Tour-de-Peilz (Suisse).

Le cavalier accourut.

Thomas se hâta de lui dire comment il attendait depuis deux heures sur la route que quelqu'un passât pour l'aider à donner la sépulture à son bon père, Hadj-Mohammed, mort subitement.

Le spahi, alors, l'Arabe et Thomas creusèrent un grand trou où ils déposèrent pieusement le corps du vieillard, après avoir retiré de ses vêtements tout ce dont son héritier pouvait avoir souci maintenant, et notamment l'acte de vente des dix djebdas appartenant au marabout.

Cela fait, le spahi renvoya l'Arabe et continua sa route vers le sud avec Thomas.

Pluton ne quittait pas Thomas.

Quand celui-ci s'essayait sur son âne, en avant des deux sacs de grains qui pendaient de l'un et de l'autre côté vers la croupe, le chien suivait presque sous le ventre du robuste serviteur, et, quand la route était belle et que Thomas marchait en racontant son histoire au spahi, Pluton, timide et caressant, se frottait à ses jambes et, sans s'arrêter, lui léchait de temps en temps la main.

Les animaux ont de la reconnaissance : s'ils pouvaient parler, nous ne les maltraiterions jamais.

On monte constamment de Philippeville à Constantine; mais sauf en deux ou trois points où il s'agit de franchir des croupes prononcées, la pente est presque insensible.

On chemine presque partout entre des collines

Les obsèques seront purement civiles. Gustave Courbet aimait trop la nature pour que cette mère bien-aimée ne le reçût pas dans son sein, pur de toute défaillance; ensuite, il était républicain : deux raisons majeures qui expliquent pourquoi le vaillant artiste est mort libre-penseur.

» Le *Réveil*, le *Republicain* et le *Peuple* seront brillamment représentés aux funérailles de Courbet.

» Qu'on nous pardonne l'adverbe. »

Décidément, les nouveaux Montagnards ne renoncent à aucune des traditions de la grande époque; ils maintiennent en particulier avec soin la tradition du ridicule. Lisez les discours et les écrits du temps de la Terreur; vous y trouverez les modèles de cette littérature.

Etranger.

Une dépêche de Londres nous transmet le sens de la réponse faite par la Russie aux propositions de l'Angleterre.

La chancellerie russe, sans faire connaître aucune de ses conditions de paix, se refuse à entrer en pourparlers avant la conclusion d'un armistice, ou tout au moins d'une suspension d'armes. Or, cette suspension d'armes doit être demandée directement au quartier général des armées russes, qui est seul juge de savoir si elle peut être consentie.

Il est clair que la Russie se dérobe aux ouvertures faites par l'Angleterre. Elle veut un armistice préalable; or le grand-duc Nicolas peut mettre à cet armistice des conditions telles que la Porte ne pourra les accepter. Si ce n'est pas une fin de non-recevoir formelle, c'est au moins un moyen d'échapper à une réponse sur les conditions de paix, que la Russie a sans doute des raisons de ne pas faire connaître.

La question reste donc en suspens, et elle ne sera pas résolue avant que la Porte formule sa demande de suspension d'armes, ou que l'Angleterre prenne à son tour des mesures d'intervention.

La plupart des journaux anglais, sauf le *Daily Telegraph*, disent que jusqu'à présent l'Angleterre n'a aucune raison de se sentir blessée dans son amour-propre, ni lésée dans ses intérêts.

Le *Daily Telegraph* trouve qu'une véritable insulte a été faite à la Grande-Bretagne par la chancellerie russe, qui a « cavalièrement renvoyé de la chambre du conseil aux camps et aux bivouacs des questions qui intéressent l'avenir de l'Europe et la prospérité et la dignité de l'Angleterre. » Il demande que le gouvernement anglais prenne « les mesures nécessaires pour répondre à un traitement aussi insupportable. »

C'est là un langage très-belliqueux; mais ce journal est à peu près le seul dans la presse de Londres à pousser aussi ouvertement à la guerre. Le Foreign-Office verra sans doute les choses avec plus de calme.

au sommet largement arrondi, aux courbes gracieuses et faisant rêver des sites enchanteurs pour le temps où une population industrielle couvrira de nouveau ce sol, le plus fertile que la charrue puisse jamais revivifier.

On ne s'aperçoit bien réellement qu'on est dans un pays de montagnes que lorsque, parvenu à l'extrémité de la vallée du Rummel, à l'endroit où le pont d'Aumale est jeté sur l'Oued encore frémissant de la chute qu'il vient de faire au sortir du ravin de Constantine, on voit se dessiner, sur l'azur foncé d'un ciel vaste et pur, la silhouette rocheuse du Sidi-Meid, qui domine, à l'orient, celle de la casbah de la vieille cité africaine.

Il y a quinze ou seize ans, ce lieu ne ressemblait pas, quant au tracé de la route et à sa sécurité, à ce qu'il est de nos jours. La rare population indigène, campée çà et là avec ses moutons, ses chameaux, ses mulets, n'avait pas encore appris de nous à respecter le voyageur.

Thomas remarqua que Pluton donnait des signes d'inquiétude à mesure qu'on approchait d'un endroit où les anciens sentiers arabes se multipliaient de l'autre côté du gué pour escalader la hauteur.

Il le laissa aller et le suivit ainsi que le spahi.

L'animal prit sa course, et, arrivé derrière une haie de cactus gigantesques, il se mit à hurler.

— Mon patron a certainement été tué ici, dit

Il ne se laissera pas entraîner par des sentiments aussi passionnés et par un amour-propre aussi susceptible; car la position de l'Angleterre n'est compromise en rien, comme le reconnaît avec bon sens le *Standard*. Ce que les dépêches nous ont transmis de la réponse de la Russie ne peut blesser d'aucune façon l'orgueil national des Anglais; et la Russie, jusqu'ici, a pris soin de le ménager. Il suffira, pour s'en convaincre, de lire l'allocution que lord Carnarvon, ministre des colonies, vient d'adresser à une députation des marchands du Cap.

RUSSIE. — A l'occasion de la fête commémorative d'Alexandre I^{er}, on va faire en Russie l'ouverture d'une université, de 42 gymnases, de 20 écoles préparatoires, de 80 écoles primaires.

TURQUIE. — On écrit de Constantinople :

« Toutes les troupes disponibles sont expédiées à la hâte de la capitale pour renforcer l'armée destinée à la défense des Balkans. Même des pompiers dont on a formé un régiment sont déjà partis pour le théâtre de la guerre. »

ESPAGNE. — Nous avons annoncé qu'un décret interdisant à l'ex-reine d'Espagne le territoire de sa patrie allait être provoqué par les ministres dès la rentrée des Cortès. Aujourd'hui, nous connaissons la cause de cette détermination que le roi don Alphonse approuve, paraît-il, totalement : c'est une lettre très-vive que la reine a adressée à son fils contre certains de ses conseillers qui cherchaient sa perte et contre une famille princière.

LE MARIAGE DU ROI ALPHONSE XII.

Nous avons déjà parlé des fêtes qui auront lieu à Madrid à l'occasion du mariage du roi Alphonse XII avec l'infante Mercedes.

La commission municipale de Madrid vient d'arrêter le programme de ces fêtes :

1° Les fêtes royales dureront cinq jours.
2° Les édifices, tant publics que privés, seront pavoisés. L'Hôtel-de-Ville sera orné avec des tapis de velours cramoisi et or. Les portraits du roi et de la reine seront placés sous un dais dans le balcon principal.

3° Il y aura une illumination dans tous les édifices de l'Etat et de la municipalité, notamment à l'Hôtel-de-Ville et dans les endroits suivants :

Aux fontaines de Cybèle, de Neptune et des Quatre-Nations, au marché de la Cebeda, à la fontaine d'Anton Martin, à la Casa Panaderia, à la place Mayor et à la statue de Philippe III, sur les places d'Orient et d'Ovide, à l'arc de Monteleon, aux écoles pieuses de Saint-Ferdinand, les flambeaux de la Puerta del Sol seront éclairés par la lumière électrique;

4° Feux d'artifice dans la Puerta de Alcalá;

5° Deux courses de taureaux avec des cavaliers en place;

Thomas.

Eh, aidé par le spahi, il fouilla le terrain environnant. Il ne trouva rien. Le chien s'était éloigné en grondant sourdement. Thomas eut toutes les peines du monde à le décider à revenir.

Enfin, ils arrivèrent à Constantine vers la tombée de la nuit.

Les charges de blé furent consignées au marché, et le spahi conduisit Thomas, ses ânes et son chien dans une auberge ou foudouck, près de la célèbre rue Combes, la plus commerçante, la plus arabe de toutes les rues arabes encore subsistantes dans l'ancienne régence.

Qu'on se figure un long passage de deux mètres de large, tout au plus, sur une grande partie de son étendue, et abrité presque partout contre les ardeurs du soleil par un toit en planches mal rapprochées.

Les côtés sont bordés, à hauteur d'appui, de trous carrés d'un mètre à trois mètres dans tous les sens, faisant office de boutiques, affectées, ici au commerce de détail, plus loin à l'industrie manufacturière.

(A suivre.)

- 6° Des spectacles gratuits pendant deux soirées dans tous les théâtres de la capitale;
- 7° Messe et *Te Deum* à Saint-Isidore;
- 8° Une dot de 750 fr. à tous les enfants nés le jour du mariage royal;
- 9° Distribution aux pauvres de 50,000 bons d'un franc;
- 10° Entretien à Paris de dix artistes et de quarante ouvriers pendant l'Exposition, et paiement des grades universitaires des dix étudiants pauvres de Madrid les plus distingués;
- 11° Jeux floraux auxquels seront invités leurs Majestés, pour la distribution des prix;
- 12° Fontaines de vin au nord et au sud de la capitale, mâts de cocagne et fanfares;
- 13° Joutes et tournois dans le cirque des taureaux;
- 14° Passage de l'étang du Retiro sur la corde raide par la funambule M^{me} Augustine;
- 15° Illumination à giorno de la Castellana au Jardin botanique.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

C'est demain les élections. Jusqu'à hier, aucune liste n'avait vu le jour, et chaque électeur se demandait comment il sortirait d'embarras. Hier enfin, deux listes ont paru; elles diffèrent sur quelques noms seulement et confirment, ce que l'on savait déjà, qu'il y a eu des tiraillements.

Le *Courrier* a publié hier soir la lettre suivante qui en est une preuve :

« Saumur, 3 janvier.

» Monsieur le Rédacteur,

Plusieurs personnes m'ayant prié de composer une liste de conseillers municipaux, j'ai l'honneur de vous en adresser une que je propose à mes concitoyens et que je vous prie de publier dans votre plus prochain numéro. En cela je ne fais qu'user d'un droit d'initiative qui appartient à tous les électeurs, et je désire vivement que d'autres fassent comme moi. Je dois dire que, sachant par expérience que bon nombre de citoyens très-dignes de figurer dans le Conseil municipal sont trop souvent disposés à refuser de se laisser porter, j'ai cru devoir proposer certains noms sans adhésion préalable. J'espère n'être pas désavoué. Je dois aussi expliquer que les anciens conseillers municipaux qui ne figurent pas sur cette liste ont tous manifesté l'intention formelle de se retirer, et la plupart pour des raisons de santé. C'est le seul motif qui m'a fait, à mon grand regret, ne pas les porter.

» R. BOBIN.

Pour comble d'infortune, voici deux protestations que l'on nous prie d'insérer; elles dénotent, aussi elles, que ces listes ont été péniblement enfantées.

« Saumur, 4 janvier 1877.

» Monsieur le Rédacteur du journal

L'Echo Saumurois,

» Je vois mon nom figurer sur deux listes d'élections municipales, distribuées à Saumur.

» Je n'ai donné mon adhésion à aucune d'elles, et je vous serai obligé d'informer les électeurs que je ne peux pas accepter de mandat.

» Agrérez, Monsieur, mes salutations empressées.

» L. GOULET.

« Saumur, 4 janvier 1878.

» Monsieur le Rédacteur,

» On me communique à l'instant deux listes sur lesquelles je suis porté comme candidat aux élections municipales de Saumur.

» Je n'ai conféré à personne l'autorisation de faire inscrire mon nom sur aucune liste.

» Permettez-moi donc d'user de votre journal pour déclarer à l'avance que je décline toute candidature.

» Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

» GEORGES LABICHE,

» Directeur particulier des assurances du Mans.

M. Robineau, ancien notaire à Saumur, fait également savoir que, pour des raisons particulières, il ne peut accepter de figurer sur aucune liste.

Et de trois, mais nous savons d'autres mécontents.

A la dernière heure, la poste nous a apporté, ce matin, un pli soigneusement cacheté qui renfermait une liste manuscrite. Nous ne savons si elle a reçu l'adhésion de tous ceux qui y figurent; mais peut-être aura-t-elle les sympathies de bon nombre d'électeurs. Nous le lui souhaitons. En tous cas, nous la publions afin de venir en aide à ceux qui seraient dans l'embarras; chacun peut y puiser à son aise, ou la prendre en son entier si bon lui semble :

MM.

- 1 Albert-Champeaux, avoué.
- 2 Beaurepaire, avoué.
- 3 Brière, Jules, négociant.
- 4 Brillatz-Girault, pharmacien.
- 5 Chambourdon, propriétaire.
- 6 Chivert, négociant.
- 7 Fermé-Mesnet, propriétaire.
- 8 Gautier, ancien pharmacien.
- 9 Gratiën, Armand, propriétaire.
- 10 Grillaud dit Laroche, négociant.
- 11 Lambert-Lesage, banquier.
- 12 Lancement, carrossier.
- 13 Laumonier, notaire.
- 14 Colonel Layoye.
- 15 Le Brecc, Gustave, propriétaire.
- 16 Lecoy, avocat.
- 17 Lorrain-Hublot, entrepreneur.
- 18 Poisson, négociant.
- 19 Proust, Emile, propriétaire.
- 20 Rattier, Emile, négociant.
- 21 Renou, docteur-médecin.
- 22 Roffay, architecte.
- 23 Rosset-Sortant, négociant.
- 24 Rottier, Jules, propriétaire.
- 25 Servain, Hippolyte, propriétaire.
- 26 Thiffoine, Emile, propriétaire.
- 27 Thoreau, Ernest, négociant.

Cette liste nous semble composée sans esprit de parti. Tous les quartiers y trouveront leurs représentants, et les diverses classes de la société, des mandataires choisis avec soin.

ASSISES DE MAIN-E-LOIRE.

Les assises du premier trimestre s'ouvriront, à Angers, le lundi 4 février. Elles seront présidées par M. Planche-nault, ayant pour assesseurs MM. Chamail-lard et Mérot, tous trois conseillers à la Cour.

Le Conseil général de la Vendée a émis le vœu suivant qui a été approuvé :

« Les soussignés, considérant qu'une famille dont le chef est atteint de paralysie générale incurable est dans une situation plus malheureuse encore que celle dont le chef est décédé,

» Émet le vœu que la paralysie générale incurable du père soit ajouté aux cas d'exemptions légales pour le service militaire. »

Les *Cloches de Corneville*, que nous venons de voir une seconde fois sur le théâtre de Saumur, viennent d'atteindre leur 200^e représentation aux Folies-Dramatiques de Paris.

Le Congrès archéologique de France, sous la direction de la Société française d'Archéologie, tiendra sa quarante-cinquième session en 1878, au Mans et à Laval; elle s'ouvrira au Mans, le lundi 20 mai, et sera close, à Laval, le mardi 28 du même mois.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* publie la dépêche télégraphique suivante en date du 2 janvier :

« Une tempête venant du sud-ouest atteindra probablement les côtes de la Grande-Bretagne et de la France, où elle aura son

centre, vers le 6. Pluie, vents d'est-sud-ouest soufflant en tempête. »

Si les remarques faites par les cultivateurs sont exactes, l'hiver 1877-78 ne sera pas beaucoup plus rigoureux que celui de l'an passé.

Ainsi, les insectes ont installé leurs nids d'œufs sous une faible enveloppe, presque à fleur de terre; les fourmis ne sont pas profondément enfouis dans leurs demeures souterraines.

Ces remarques sont des pronostics rarement trompeurs.

Un moyen pour empêcher les verres de lampe de casser. — En ce moment de courtes journées, la lampe joue dans tous les ménages, qu'ils soient humbles ou princiers, un rôle important. Connaissez-vous rien de plus insupportable qu'un verre de lampe qui éclate? On se brûle les mains pour enlever les tronçons, la mèche fume, il faut éteindre le luminaire et en préparer un autre.

S'il faut en croire un correspondant aimable, pour éviter tous ces désagréments, on plongera préalablement le verre de lampe dans un bassin plein d'eau froide, puis on mettra le tout sur le feu jusqu'à ce que l'eau soit en pleine ébullition.

Le verre qui a subi cette épreuve n'éclate jamais.

Une bonne liqueur. — Si vous mettez infuser dans un litre d'eau-de-vie trois quarts de livre de sucre, un bâton de vanille, une grosse orange piquée de trois clous de girofle, vous obtenez, au bout d'un mois, une liqueur fort agréable et excellente pour l'estomac. Cette recette est due à un savant docteur et nous la recommandons spécialement à nos lectrices.

SALLE DU CIRQUE, A ANGERS

(Quai Royal)

DIRECTION CHAVANNES.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

Dimanche 6 janvier, à 4 h. 1/2

très-précise.

11^e CONCERT POPULAIRE

Avec le concours de

M^{lle} JEANNE DEBILLEMONT (pianiste)

PROGRAMME :

1^o 4^e Symphonie en si bémol. — Beethoven. Adagio et allegro vivace. — Adagio. — Minuetto. — Allegro non troppo.

2^o Fantaisie Hongroise pour piano avec accompagnement d'orchestre. — Liszt. Exécutée par M^{lle} Debillemont.

3^o Divertissement des Jeunes Israélites (Enfance du Christ). — Berlioz. Flûtes : MM. Thorpe et Gorin. Harpe : M. Jandelli.

4^o a Polonaise. — Chopin. b Nocturne. — Field. c Gavotte en si mineur, transcrite par Saint-Saëns. — Bach. Exécutés par M^{lle} Debillemont.

5^o Ouverture d'*Euryante*. — Weber.

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

La salle sera chauffée tous les dimanches.

Il y aura concert tous les dimanches jusqu'au 1^{er} avril 1878.

Faits divers.

La neige tombe abondamment depuis plusieurs jours dans les montagnes du Jura. Sur plusieurs points, elle a atteint une hauteur de deux pieds en pleine chute, ce qui suppose des accumulations considérables sur les points où les vents l'entassent.

Les communications, sans être complètement interrompues, sont cependant devenues beaucoup plus difficiles.

M. Brauhauban, maire de Tarbes, qui vient de mourir, laisse la plus grande partie de sa fortune, environ 1,500,000 francs, à la ville de Tarbes et à diverses œuvres de bienfaisance.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Théâtre de Saumur.

Au premier jour.

Le grand succès du Théâtre-Français.

HERNANI

Grand drame de Victor HUGO, de l'Académie Française.

Par des artistes de Paris sous la direction de

M. A.-M. DECARD.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (décembre 1877), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

Terburg. — Terres cuites grecques du Musée du Louvre. — A quelque chose malheur est bon, nouvelle (suite et fin). — Caisses Ward. — Le Priodonte géant. — L'art de la lecture. — Chant de guerre des Lénapes. — Prophétie singulière réalisée de nos jours. — Bateau à vapeur atmosphérique. — Le Verre des Huit-Prêtres. — La Cathédrale de Burgos. — L'Os-mium. — Deux Anges de Fra Angelico. — La Science; progrès récents, progrès à accomplir. — Pourquoi les Serbes sont pauvres, conte. — Jean Courtois; assiettes en émail. — Jacques Stella. — Analogus. — L'Épreuve du feu. — Les Mères. — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789: Apothicaire. — La Voûte Verte, à Dresde. — Voyage en Arabie, par Fulgence Fresnel (extraits). — Le Portrait d'un inconnu. — Les Racoleurs. — Colin-Maillard. — La Mère de William Cowper.

Gravures.

La Leçon de lecture, par Terburg (Musée du Louvre). — Statuettes grecques en terre cuite (Musée du Louvre). — Caisse pour le transport des plantes sur les navires. — Le Priodonte géant, ou grand Tatou des forêts. — Ancien calice en verre, dit *Verre des Huit-Prêtres* (Musée archéologique de Douai). — Cathédrale de Burgos; façade de la *Pellejeria*. — Angers par Fra Angelico (Galerie des Offices de Florence). — Assiettes en émail, par Jean Courtois (collection de M. Léon Palustre). — Stella à Rome, en 1698, tableau par Claudius Jacquand. — Boutique d'apothicaire au seizième siècle. — Aumônière en velours noir, ornée d'émail, de perles, etc., à la Voûte Verte, à Dresde. — Portrait d'un inconnu. — Les Racoleurs, peinture par M. le Blanc. — Ruines de l'Alcazar de Ségovie. — La Rose de Jéricho.

LE MOUVEMENT FINANCIER

2 Fr. par an.

Le plus complet des journaux financiers.

LE SEUL qui donne chaque semaine :

6 mois d'essai La cote comparée et rectifiée de toutes les valeurs en Banque cotées et non cotées, F. indique les meilleurs arbitrages et les meilleurs placements.

Prime unique: Une fois par mois, numéro supplémentaire, contenant la liste complète de tous les tirages du mois de toutes les valeurs françaises et étrangères, à lots ou sans lots.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

Abonnements, 33, rue Vivienne, Paris.

(Bon de poste ou timbres-poste.)

Un JOURNAL FINANCIER pour RIEN

4 Fr. par an. LA SITUATION, le meilleur guide des capitaux et le journal financier le plus influent, le plus consulté et le plus répandu, coûte 4 francs, et donne à ses abonnés :

1^o Un abonnement gratuit à tous les tirages français et étrangers, valeurs à lots ou sans lots;

2^o Une prime gratuite de 3 fr. de livres à choisir dans le catalogue général de la maison Hachette. Envoi franco.

Par ses renseignements précis sur toutes les valeurs, et surtout par ses arbitrages, la *Situation* est le journal indispensable à tous porteurs de titres.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

On s'abonne à Paris, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

Dans le traitement des rhumes, gripes, bronchites, etc. Les médecins recommandent spécialement le **Sirope** et la **Pâte de Pierre Lamouroux**.

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies.

Refusez les contrefaçons
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de la fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle retablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements; bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, vertiges, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérèglement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hys-

terie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursouffées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat N° 89.214.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable REVALESCIÈRE DU BARRY, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis, dans ma 93^e année, du bien-être d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur, etc.

LEROY, curé.

Cure N° 45.270.

PHthisie. — M. Roberts, d'une consommation

pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74.442.

Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante REVALESCIÈRE, je ressens une nouvelle vigueur; la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

MEYFRET, curé.

Cure N° 68.415.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralytie des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 16 fr.; 4 kil., 20 fr.; 5 kil., 24 fr.; 6 kil., 28 fr.; 7 kil., 32 fr.; 8 kil., 36 fr.; 9 kil., 40 fr.; 10 kil., 44 fr. — Les Biscuits de REVALESCIÈRE enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 10 francs. — La REVALESCIÈRE chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix: 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDWARD, rue d'Orléans; M. BASSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Cassiglione, Paris (65).

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

| Départs de Saumur | | Arrivées à Poitiers | |
|-------------------|-----------|---------------------|-----------|
| 6 h. 20 m. matin | 11 - 15 - | 10 h. 30 m. matin | 4 - 30 - |
| 11 - 15 - | 1 - 30 - | 4 - 30 - | 9 - 30 - |
| 1 - 30 - | 7 - 40 - | 9 - 30 - | 11 - 41 - |
| 7 - 40 - | | 11 - 41 - | |

| Départs de Poitiers | | Arrivées à Saumur | |
|---------------------|-----------|-------------------|-----------|
| 5 h. 50 m. matin | 10 - 45 - | 9 h. 40 m. matin | 3 - 10 - |
| 10 - 45 - | 12 - 30 - | 3 - 10 - | 7 - 59 - |
| 12 - 30 - | 6 - 15 - | 7 - 59 - | 11 - 20 - |
| 6 - 15 - | | 11 - 20 - | |

Tous ces trains sont omnibus.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JANVIER 1878.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------|--------|---------|---|----------------------|--------|---------|-------------------------|----------------------|--------|---------|----|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 72 60 | 33 | | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 f. | 610 | 7 | 50 | Canal de Suez | 752 50 | | 1 | 25 |
| 192 25 | 25 | | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. | 635 | 5 | | Crédit Mobilier esp. | 588 75 | 18 | 25 | |
| 108 30 | | 10 | Crédit Mobilier | 161 25 | 3 | 75 | Société autrichienne | 342 50 | | 7 | 50 |
| 500 | | | Crédit Foncier d'Autriche | 540 | 5 | | OBLIGATIONS. | | | | |
| 234 50 | | 1 | Charpentier, 500 fr. l. p. | 170 | 5 | | Orléans | 339 | | | |
| 508 | | 1 | Est | 628 75 | 1 | 25 | Paris-Lyon-Méditerranée | 334 | | | |
| 1855 1/2 | | | Paris-Lyon-Méditerranée | 1940 | 2 | 50 | Est | 339 75 | | | |
| 1869 3/4 | | | Nord | 809 | | | Nord | 339 | | | |
| 1871 3/4 | | 50 | Orléans | 307 50 | 1 | 25 | Ouest | 331 | | | |
| 1875 1/2 | | | Ouest | 1090 | | | Midi | 329 75 | | | |
| 1876 1/2 | | 50 | Vendée, 500 fr. l. p. | 695 | 2 | 40 | Charentes | 360 | | | |
| 497 | | | Compagnie parisienne du Gaz | 1325 | | | Vendée | 170 | | | |
| 487 30 | | 50 | C. gén. Transatlantique | 503 75 | | | Canal de Suez | 643 50 | | | |
| 2270 | | 85 | | | | | | | | | |
| 696 75 | | 6 | | | | | | | | | |
| 310 | | | | | | | | | | | |
| 310 | | | | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 24 décembre)

| Départs de Saumur vers Angers | | Départs de Saumur vers Tours | |
|---|-----------|---|-----------|
| 8 heures 8 minutes du matin, express-poste. | 6 - 45 - | 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. | 9 - 21 - |
| (s'arrête à Angers) | | omnibus. | 9 - 40 - |
| omnibus-mixte. | 1 - 25 - | express. | 12 - 40 - |
| express. | 7 - 15 - | omnibus-mixte. | 4 - 44 - |
| omnibus. | 10 - 37 - | omnibus-mixte. | 10 - 28 - |
| (s'arrête à Angers) | | express-poste. | |

Le train partant d'Angers à 5 h. 25 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.

D'un jugement contradictoirement rendu entre parties, par le tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-neuf décembre mil huit cent soixante-dix-sept, enregistré, Aux requêtes, poursuites et diligences de M. Onésime-Tullius-Emile-Léon Silvy, propriétaire à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur; Demandeur, ayant M^e Le Ray pour avoué; Contre M. Camille-Léon-Louis Silvy, propriétaire, demeurant à Saint-Hilaire-Saint-Florent; Défendeur, ayant M^e Beaurepaire pour avoué;

Il appert que: M. Camille-Léon-Louis Silvy a été pourvu d'un conseil judiciaire, sans l'assistance duquel il ne pourra plaider, transiger, emprunter, recevoir un capital mobilier et en donner décharge, aliéner, grever ses biens d'hypothèques, et que M. Guérin, ancien huissier à Saumur, a été nommé conseil judiciaire dudit sieur Silvy fils.

Pour extrait, rédigé conformément aux dispositions de l'article 897 du Code de procédure civile, par l'avoué soussigné.

V. LE RAY.

Saumur, le quatre janvier mil huit cent soixante-dix-huit. (12)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, successeur de M^e ROBINEAU.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

DEUX MAISONS

AVEC JARDIN ET DÉPENDANCES.

Sises à Saumur, rue des Capucins. Pour renseignements, s'adresser: soit à M^e veuve PELÉ, soit à M^e AUBOYER, notaire. (13)

A CEDER

UN TRÈS-BON CAFÉ

Bien achalandé.

ANCIEN CAFÉ HENRI

Rue d'Orléans, n° 42, Saumur. S'adresser à M. RENARD-SOURDRAU, qui l'exploite. (631)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

UNE BELLE PIÈCE

DE VIGNE ET TERRE

Contenant 1 hectare 10 ares 7 centiares, sise à Saumur, au lieu dit le Clos-Bonnet ou la Butte-à-Ricasseau, portée au cadastre de la commune de Saumur sous le numéro 709 de la section D.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Le MOULIN GEORGET

Situé sur les Châtreaux, à Saumur.

Beaux logements et jardin.

Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre, ou à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A CEDER

DE SUITE

UN FONDS DE BOUCHERIE

Situé à Dampierre.

S'adresser à M. COULON, à Dampierre. (671)

A LOUER

PRÉSENTMENT.

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrui, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson.

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. PAUL REVEAU, à Pocé.

On demande de suite un bon vigneron, marié, pour habiter et cultiver une propriété vignoble, près Saumur.

S'adresser au bureau du journal. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (3)

A LOUER

UNE MAISON, avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLE FRANCE.

Colonie libre de Port-Breton.

Terres à cinq francs l'hectare. Fortune faite sans quitter son pays. S'adresser à M. le marquis DE RAYS, consul de Bolivie, au château de Quimerc'h-en-Bannalec (Finistère).

COMPTOIR COMMERCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE A SAUMUR

Le COMPTOIR COMMERCIAL a pour but de faciliter les relations entre les producteurs et maisons de gros avec les commerçants au détail et la clientèle bourgeoise. Il fournit au haut commerce des représentants sérieux pour le placement de ses produits tant en France qu'à l'étranger. Au moyen de ses nombreux correspondants, il peut également fournir aux maisons représentées les renseignements commerciaux sur la solvabilité des clients; ses agents occupent également des recouvrements du contentieux commercial, de la liquidation des affaires litigieuses et de la vente des propriétés et maisons de commerce.

Le COMPTOIR COMMERCIAL a des agents dans tous les départements en France, en Algérie et en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Turquie, en Egypte, au Brésil et au Chili. S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, Directeur général, rue du Palais-de-Justice, 5 à Saumur. (620)

Plus d'Ardoises enlevées par le vent.

COSTEAU

COUVREUR, breveté s. g. d. g., S'engage à faire des travaux de couverture à 3 francs 50 le mètre carré, système économique, à joints couverts. (668)

L. LE BRAS, BANQUIER

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris.

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Ruyal, le biberon-souape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchvaut.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70.

Elève de M. Victor LANGERON.

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX.

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS
Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile. Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (620)

Saumur, imprimerie de P. GODET.